

<http://ugtg.org/spip.php?article468>



HAYOT Pwofitan !

- Actualité -



Date de mise en lignesamedi 23 juillet 2005

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Camarades, Travailleurs, Peuple de Guadeloupe,

Depuis le 23 Juin 2005, les Travailleurs de L'hypermarché de Carrefour Destrelland, entreprise du Groupe Bernard HAYOT, ont entamé un mouvement de grève illimitée, suite à l'échec des Négociations Annuelles Obligatoires 2005.

Ka nou ka mandé ?

- 1) ticket restaurant de 6,50 Euros 50% payé à la charge du patron et 50% à la charge du salarié
- 2) augmentation de salaire de 5,51 % du salaire de base, en référence à l'augmentation du SMIC
- 3) l'augmentation de la prime de transport par zone, en sachant que l'indice du transport a augmenté de plus de 10%.
- 4) La protection prévoyance de 22 Euros 50%
- 5) à la charge du patron, 50% à la charge du salarié.

Ka sé misyé la vlé ban nou :

- 1) ticket restaurant de 2,40 Euros
- 2) augmentation de salaire de 1,8% alors que l'indice du coût de la vie est de 2,9%
- 3) 5 Euros pour le transport

Quoi de plus de criminel, de plus méprisant, de plus esclavagiste que ces propositions de misère.

Afin que nul n'ignore.

Camarades, Travailleurs de Guadeloupe,

Le Groupe Bernard HAYOT et tous les patrons de sa dimension persistent à nous mépriser et refusent de nous considérer kon Fanm é Nonm, le plus souvent parce que nous méconnaissons leur richesse et n'avons pas conscience du niveau d'exploitation qu'ils pratiquent en Guadeloupe. Parce que aussi nous n'avons pas conscience de la force que nous représentons ansanm - ansanm face à eux - parce que enfin nous sommes divisés, en rayon, en secteur, en catégorie ou en entreprise, soi-disant concurrentes.

En vrai, pourquoi, une entreprise qui génère 110 millions d'euros de chiffres d'affaires annuel et fait gagner à ses actionnaires 2,5 millions d'euros en résultat net paie en moyenne 1267 Euros mensuel aux 289 salariés d'exécution alors les 17 cadres touchent chacun en moyenne 4647 Euros. Pourquoi 47 salariés, agents de maîtrise et cadres s'accaparent de 31% de la masse salariale contre 69% pour les 289 salariés restants.

C'est de la discrimination.

C'est un scandale.

Pourquoi encore le Groupe Bernard HAYOT qui augmente de 32000m sa surface de vente, qui contrôle

▶ **la grande distribution** avec : Carefour Destrellan et Milénis, Logigua, Sopri SA, Mr Brcolage, Yves Rocher Brioche Dorée, etc... ;

- ▶ **le Commerce de l'automobile** avec : Toyota, Lexus, Daihatsu, Mercedes (Bus et Camions), Seat, Mitsubishi, Renault, Skoda, sans compter tous les agents Renault. Auto Distribution (Accessoires Auto), Socar (carrosserie auto), Médibam (les marques caterpillar), la Gup, Bamy Pneus ;
- ▶ **80% du marché de locations de voitures** en pays Guadeloupe, avec : Jumbo Car, Ada Location, System Lease, Bamy Loc, etc...qui s'implante dans la Banane et pratique de la spéculation foncière, bétonne (avec SGB) et contrôle autant d'activités et ce seulement en Guadeloupe ;

Pourquoi aussi tous ses cadres viennent de France et bénéficient de tous les avantages liés à la couleur de leurs yeux : voiture de fonction, essence à la carte, assurance et villas payées par l'établissement (sans compter les nombreux voyages effectués dans l'année pour revoir la mère patrie) ;

Pourquoi enfin il ne fait aucun sponsoring, ne finance aucune association, aucun club de sport, aucune infrastructure publique tout en bénéficiant de toutes les faveurs fiscales, du port, de l'aéroport, des routes construites par la collectivité et les finances publiques ???

Répondè... réponn !!

Davwa :

- HAYOT sé an profitan
- Il est soutenu par les politiciens
- Il sait diviser les Travailleurs pour des miettes en euros ou en pouvoir
- Nous n'avons pas encore décidé de nous unir pour le contraindre à changer ses rapports avec les Travailleurs

Pourtant nous en avons les moyens. L'Intersyndicale dans la lutte aujourd'hui avec FO en est la preuve.

Travailleurs de Carrefour Destrellan, poursuivons la lutte...

- réclamons le droit de faire vivre décemment notre famille
- disons non au mépris à l'arrogance, au racisme du Groupe Bernard Hayot.

TRAVAILLEURS DU GROUPE BERNARD HAYOT, préparons-nous à une vaste riposte unitaire dans les différents établissements du Groupe :

- **Pour le respect et la dignité des Travailleurs Guadeloupéens.**

An fòs, balan é inité an nou vansé si yo.

P-à-P, le 22/07/05

Intersyndicale FO/UEC-UGTG Carrefour Destrellan